

INFORMATIONS CARTIGINOISES



Journées du patrimoine 2007 sur le thème du bois : charpente de la grange de la ferme Wuarin

Septembre 2007

VIE DANS LA COMMUNE

FÊTE DES PROMOTIONS

Vive les vacances, vive l'été! Ce temps est désormais bien lointain ... En effet, remplis de courage, nous avons tous repris le chemin de nos activités professionnelles ou estudiantines. Mais que cela ne nous empêche pas de repenser à cette belle journée du 30 juin dernier. Tout était réuni pour que la fête soit réussie et elle le fut.

Commençons par le spectacle des enfants, toujours une réussite ! Petits et grands nous ont régales de leurs chants, danses et productions diverses. Merci et bravo pour le travail de toutes et tous. Après la remise des récompenses aux enfants (mais aussi aux enseignants), ils le méritent largement) le Conseil municipal a servi l'apéritif dans la joie et la bonne humeur. L'heure du dîner venue, chacune et chacun a pu se restaurer copieusement auprès des divers stands tous plus alléchants les uns que les autres : risotto et ribs, nombreuses salades, desserts variés et crêpes. N'oublions pas la buvette et le bar dont les tenanciers se chargent de mettre l'ambiance !

Stand maquillages, château gonflable et discothèque ont permis aux enfants de s'amuser jusque tard dans la soirée. Merci aux diverses associations villageoises (MAC, ASPEC, Cartiminois, ABC, Pompiers et Jeunesse) qui ont œuvré pour que la fête soit belle.

FÊTE NATIONALE DU 1^{er} AOÛT 2007

Une fois n'est pas coutume. Cette année, en effet, il a fallu bousculer les habitudes : dresser la grande tente, installer tables et bancs, disposer bar, buvette, stand de pâtisseries, buffet de salades, chaudron de soupe et grill à saucisses à La Petite Grave. Le village de Cartigny étant éventré par les travaux d'installation du chauffage à distance, il y avait lieu de trouver un autre emplacement pour y élever le tas de bois qui allait s'enflammer la nuit venue et célébrer dignement la Fête nationale.

Merci à la famille Cocquio d'avoir mis un grand champ à disposition. Merci aussi à la famille Bon pour les légumes de la soupe et au groupe des Paysannes pour les avoir lavés, épluchés et finement coupés. Merci encore aux pompiers, actifs un peu partout ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre pour que la fête soit lumineuse. Et elle le fut !

La vue bien dégagée sur le plateau de la Champagne nous a gratifiés d'un magnifique coucher de soleil sur le Fort l'Ecluse. Heureusement que le beau temps était de la partie... Imaginez ce que la pluie aurait fait de ce champ de céréales fraîchement moissonné !

Les sonneries de cloches dans le lointain, le discours chargé d'émotion de M. Alberto Pontinelli, adjoint au maire tout juste retraité, les chants traditionnels repris en chœur par l'assemblée, le grand feu, le repas joyeusement partagé, la soirée clémente, tout était réuni pour faire de ce 1^{er} août un souvenir vraiment particulier.

Et pour terminer, jetant plein de lumière dans les yeux, le magnifique feu d'artifice éclatait sur ce terrain largement ouvert.

Ce 1^{er} août valait bien le déplacement.

DISCOURS DU 1^{er} AOÛT DE M. ALBERTO PONTINELLI

Mesdames, Messieurs, chers enfants,
Chères Cartiginoises, chers Cartiginois,
Chers amis venus ce soir à La Petite-Grave célébrer avec nous le 1^{er} août dans notre belle commune :

Soyez les bienvenus et merci d'être ici !

Vous marquez par votre présence votre affection pour ce merveilleux coin de terre et pour l'une des plus attachantes communes genevoises.
De mémoire d'habitants de La Petite-Grave, c'est la première fois que la fête du 1^{er} août se déroule ici et, avec vous, je m'en réjouis très sincèrement.

Traditionnellement, en effet, nous nous retrouvons sur notre petit Grütli à nous, notre petite prairie des Roches, au dessus de la féerique réserve du Moulin de Vert, à l'occasion de deux commémorations aussi anciennes que mythiques. Le premier dimanche de Carême, on y brûle les Failles, antique et mystérieuse cérémonie d'origine celte et le 1^{er} août, on y allume un grand feu de joie pour perpétuer le souvenir de ceux qui ont embrasé les crêtes des montagnes de la Suisse primitive, au début du mois d'août 1291, voici donc plus de 7 siècles.

Ainsi chaque année, le feu des Failles et celui du 1^{er} août éclairent les ténèbres de la nuit et réchauffent nos cœurs. Ils nous réunissent en cercle autour d'eux, dans un moment d'émotion, de souvenir et de joie et aussi de reconnaissance envers notre patrie, notre canton, notre commune.

Permettez-moi ce soir de dire quelques mots en faveur de nos communes, parce qu'on entend de plus en plus fréquemment contester leur rôle. Encore tout récemment, un article d'un grand quotidien du canton titrait : « Faut-il vraiment conserver les communes genevoises ? »

Il y a quelques semaines, les citoyennes et les citoyens genevois, auxquels se sont joints pour la première fois de notre histoire nos amis étrangers, ont renouvelé leurs autorités communales.

J'ai passé la main aux générations montantes, mais ces douze années passées à la Mairie m'ont permis d'acquérir une certaine expérience des affaires communales et de pouvoir ainsi répondre à la question posée par le journaliste de la Tribune.

Les communes genevoises ont deux siècles d'histoire !

C'est la Révolution française, qui a consacré dès 1798 l'existence des Communes rurales du territoire genevois, jusqu'alors terres sujettes de la ville de Genève. La Restauration de 1814 conserva le régime municipal hérité de la France, mais en mettant à mal l'autonomie des communes. A noter encore que la Constitution genevoise, seule de son espèce en Suisse romande, ne garanti toujours pas l'autonomie communale. C'est vrai que la loi sur l'administration des communes leur fournit une certaine liberté, qui reste toutefois à la merci du bon vouloir du Grand Conseil.

L'Etat attribue à la commune un rôle d'administration décentralisée, tout en tentant de lui imposer, de plus en plus, un transfert de charges, vu la situation délicate des finances cantonales.

En matière d'aménagement du territoire, par exemple, une certaine initiative a été concédée aux communes. Mais en réalité, les préavis communaux n'ont qu'un impact limité.

Très souvent, les projets des communes font l'objet d'une course d'obstacles incroyable, qui retardent de manière incompréhensible et, il faut le dire, parfois intolérable leur réalisation.

J'en veux pour preuve le plan d'aménagement de notre hameau de la Petite-Grave, lancé par notre commune en 1995 et toujours dans la pile des dossiers en souffrance de l'autorité cantonale.

Ces procédures interminables peuvent être un danger et constituer un éteignoir à enthousiasmes et donner en outre l'impression que l'Etat n'écoute pas suffisamment les désirs exprimés par les communes.

Pourtant une petite commune a démontré concrètement par des actes que même à son échelle on peut mener à bien beaucoup de projets si on a le désir et la volonté de le faire.

C'est, et je le dis avec fierté, notre commune de Cartigny. Je veux citer ici quelques exemples :

- le système de tri et récupération des déchets avec le meilleur pourcentage de déchets valorisés de Suisse
- le chauffage à bois à distance ; une contribution concrète à la lutte contre le réchauffement climatique de la planète : 2400 tonnes de CO2 en moins dans l'atmosphère et un meilleur entretien de nos forêts.
- L'obtention du label « Cité de l'Énergie » est une preuve de son succès dans sa politique d'économies d'énergies et de protection de l'environnement.
- Le taux de l'impôt communal et de la taxe professionnelle maintenus au niveau le plus bas possible
- Le soutien et l'encouragement donnés aux sociétés villageoises qui contribuent par leurs activités, leurs fêtes, leurs manifestations au maintien de la cohésion sociale locale, etc.

Alors, trop de communes ?

Quelques cantons, VAUD, FRIBOURG, TESSIN par exemple, se sont lancés dans le regroupement de communes avec moins d'administrations communales, moins de conseillers communaux pour essayer de trouver des économies. Mais les exemples concernent, en général, de toute petites communes de quelques dizaines ou centaines d'habitants.

Est-ce bien à ce niveau-là qu'il faut tenter de grappiller quelques sous, tout en sachant que dans les petites communes, le bénévolat est de tradition ? Ne serait-ce pas plutôt dans certaines administrations cantonales trop lourdes et trop interventionnistes qu'il faudrait revoir les choses ?

Que penser d'une commission cantonale qui intervient pour le choix des emplacements des conteneurs enterrés et de la couleur de leur goulotte ?

Mieux répartir les compétences, mieux cibler les interventions, mieux envisager pour le futur ce qui est utile, ce qui n'est pas indispensable, serait déjà une grande avancée.

Nos communes pratiquent depuis longtemps déjà la collaboration régionale intercommunale. Elles partagent plusieurs infrastructures (scolaires, sportives, culturelles, voire civiles : état civil, protection civile, etc.) en surveillant les coûts et en faisant intervenir à bon escient le bénévolat. Et les résultats sont là !

Ce n'est d'ailleurs pas dans nos petites communes qu'apparaissent les déficits : la loi du reste l'interdit. Ce qui est une excellente chose ! Elles font avec ce qu'elles ont, car elles sont à même de mieux cerner les besoins, donc les dépenses, et de fixer les priorités. Le bon sens les guide et détermine leur action, voilà la clé de la réussite.

Il faut donc encourager et stimuler les diversités, tout en communiquant plus pour échanger les expériences.

En ce début du 3^e millénaire où tout tend à se déstabiliser, à se restructurer, en cette période de globalisation et de perte d'identité, que devient l'être humain avec ses sentiments, ses sensations et sa vie ?

N'aurait-il pas besoin de retrouver un lieu à sa taille, qui lui permette de garder son identité et son équilibre, afin de pouvoir mieux affronter les problèmes de sa vie professionnelle et privée ?

Et où peut-il trouver cet équilibre ? Où dans un monde ultra ouvert peut-il trouver son chez-soi ?

Dans son quartier, dans son village, dans sa commune, pour rencontrer ses semblables avec qui il puisse échanger ses joies et ses peines, ses inquiétudes et ses projets ; pour rencontrer son maire, les adjoints, les conseillers municipaux, le (ou la) secrétaire communal(e) à qui il puisse exprimer ses doléances, ses satisfactions ou obtenir le renseignement ou le document désirés.

En un mot, et cela est déterminant, un pouvoir proche sur lequel il puisse intervenir directement.

Nos petites communes sont bien gérées par des concitoyennes et des concitoyens auxquels, par notre vote, nous avons exprimé notre confiance.

Soutenons-les et aidons-les à remplir leur mission pour le bien de tous.

La commune, quelle que soit sa taille, est l'une des cellules de base de notre démocratie. Saine et dynamique, elle contribue à faire de notre Patrie, de notre chère Suisse, un pays prospère et solidaire.

« Small is beautiful » ! (Petit, c'est merveilleux) disent les anglais.

Aussi, en cette soirée du 1^{er} août 2007, alors que les cloches de tous nos villages ont carillonné à la volée en signe d'unité, dans une admirable et remarquable diversité de timbres et de sons,

- je dis avec force et conviction :
- Vive les 45 communes genevoises !
- Vive Cartigny et La Petite-Grave !
- Vive la République !

et VIVE LA SUISSE !

Alberto Pontinelli

RENTREE SCOLAIRE

Le 27 août dernier, l'école de Cartigny a rouvert ses portes pour accueillir 80 élèves, qui ont été répartis dans quatre classes placées sous la responsabilité de Paola Bianco, de Séverine Comte, de Valérie Schulz et de Jacques Rolfo.

Voici la répartition des classes :

Degrés	Titulaires	Effectifs	total
1E/2E	Valérie Schulz	11/9	20
1P/2P	Paola Bianco	6/15	21
3P/4P	Jacques Rolfo	11/8	19
5P/6P	Séverine Comte	11/9	20

Trois maîtresses spécialistes viennent compléter l'équipe : Carole Taylor pour la couture, Cécile Polin Rogg pour la rythmique et Magali Jacolino pour la gymnastique et la piscine.

Une infirmière scolaire, Rosemarie Monnin, vient voir les enfants dans le courant de l'année.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les enfants et aux enseignants !

LA PETITE-GRAVE : POSE DU 1000^e CONTAINER-TERRIER DU CANTON

Novatrice, la commune de Cartigny demeure commune-pilote en Suisse avec l'organisation complète de levée des déchets au moyen de containers-terriers.

En 2001, leur installation a entraîné une augmentation du taux de récupération à 51 % durant le premier mois d'exploitation (moins de 20 % jusqu'alors) dépassant le taux de 40 % du plan cantonal. Actuellement, les 60 % sont ainsi dépassés.

Septembre 2007, le canton accueille son 1000^e container-terrier. Et c'est à La Petite-Grave que l'entreprise Serbeco a désiré l'implanter. En cette fin d'après-midi du 17 septembre dernier, l'évènement a été fêté comme il se devait. Tout a débuté par la partie officielle durant laquelle MM. Girod (directeur de Serbeco), Ricard (président de OM Pharma, entreprise entièrement équipée de container-terrier), Jaunin (que l'on ne présente plus) et enfin Cramer (conseiller d'état en charge du département du territoire) ont pris la parole devant une foule importante composée d'habitants de la commune, de représentants politiques des communes genevoises, mais aussi du canton et de collaborateurs de l'entreprise Serbeco.

Ensuite, et pour débiter la soirée en toute convivialité, un cocktail dînatoire, composé uniquement de produits du terroir, nous était proposé.

C'est ainsi que nous avons pu déguster des cardons, des lentilles, des concombres, de la terrine de sanglier, des fromages, du gratin de pommes de terre, du jambon, du blé, « bref uniquement des produits frais bien de chez nous », délicieux.

Nos chaleureux remerciements vont à l'entreprise Serbeco, grande organisatrice de la manifestation et du repas.

RÉAMENAGEMENT DE LA PETITE PLAINE

Patience, patience ... ! L'étude du réaménagement de la Petite plaine est en cours et les idées apportées sont nombreuses. Cette étude est menée sous l'angle d'une approche globale du lieu et de ses alentours, prévoyant notamment un lieu de détente convivial, un emplacement de jeu sûr pour les petits, une zone pour les plus grands, le déplacement de la table de ping-pong, le réaménagement de la bande herbeuse toujours boueuse entre la salle communale et la mairie. Soyez rassurés, un nouveau toboggan et de nouvelles balançoires seront réinstallés dès que possible, les vieux ayant été enlevés pour des raisons de sécurité.

L'objectif de ce réaménagement est d'en faire un lieu de rencontre, de jeu et de fête, qui soit attrayant, agréable et sûr pour toutes les tranches d'âge de la population cartiginoise et qui de surcroît respecte la beauté du site.

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

Monsieur Morris SINCLAIR est décédé le 11 septembre 2007

CALENDRIER

Jeudi 11 octobre :	Accueil des nouveaux habitants
Vendredi 19 et samedi 20 octobre :	Fête de la Bière
Samedi 27 octobre :	Agape de l'amitié organisée par la Paroisse de la Champagne
Samedi 3 novembre :	20 ^e anniversaire du Groupe de Recherches Historiques de Cartigny
Mardi 6 novembre :	Promotions civiques
Samedi 1 ^{er} et dimanche 2 décembre :	Marché artisanal
Samedi 8 décembre :	Escalade des aînés

ANNONCES

AFFICHES POUR ANNIVERSAIRES OU FÊTES

Les personnes qui fixent des affiches ou des ballons dans le village pour des anniversaires ou des fêtes sont priées de les enlever sitôt la manifestation terminée.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous rappelons aux habitants de Cartigny qu'ils peuvent assister aux séances du Conseil municipal, qui sont publiques et ont lieu une fois par mois. Les convocations aux dites séances, accompagnées de l'ordre du jour, sont affichées au panneau des informations officielles, qui se trouve contre le mur de la salle communale, à droite de la porte d'entrée. Par ailleurs, les procès-verbaux de ces séances peuvent être consultés sur le site de la commune (www.cartigny.ch) une fois approuvés par le Conseil municipal.

LE SAVIEZ-VOUS ?

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2007 SUR LE THÈME DU BOIS

Du 7 au 9 septembre dernier ont eu lieu les journées européennes du patrimoine portant cette année sur le thème du bois. Cartigny n'était pas en reste puisque deux visites y ont été organisées. Ayant déjà eu le privilège de découvrir la centrale communale de chauffage à bois, je me suis intéressée aux charpentes traditionnelles et contemporaines à Cartigny, visite placée sous la conduite d'Isabelle Roland, historienne de l'architecture, et de Raymond Jaunin, compagnon charpentier de Cartigny.

Ignare en la matière, je suis revenue de cette balade architecturale avec l'impression d'avoir acquis un petit savoir sur l'évolution historique des charpentes et sur la forme des toits des maisons villageoises. Et plus encore, d'avoir appris à regarder un toit pour essayer d'en découvrir les particularités.

Saviez-vous, par exemple, que les charpentes les plus anciennes, encore debout et datant du début du 18^e siècle, sont des charpentes dites « à poteaux ». C'est la façon la plus simple de construire une bâtisse ou une grange, chaque poteau étant un tronc d'arbre partant depuis le sol et montant jusqu'au faite du toit. L'arrangement de ces poteaux déterminait la forme de la maison. Ils étaient en chêne ou en sapin, cela dépendait des essences que les villageois trouvaient sur leurs terres. A l'époque, on ne connaissait que la tuile creuse, héritage des romains, qui ne pouvait être posée que sur des toits peu pentus et qui tenait en place par simple frottement. On peut voir encore quelques toits de tuiles creuses anciennes à Cartigny, notamment au chemin des Roches. Ouvrez l'œil et le bon !

Au début du 19^e siècle, on voit apparaître un autre type de construction, la charpente à structure triangulée, qui peu à peu remplace la charpente à poteaux. C'est la charpente que l'on a l'habitude de voir, en forme de triangle, avec le poinçon vertical au centre, prenant appui sur une poutre horizontale, le tirant, et flanqué des deux arbalétriers à l'oblique, qui soutiennent les pans du toit. Un toit qui devient plus pentu et qui est désormais recouvert de tuiles plates, ces dernières étant équipées d'un petit talon les maintenant en place. Cette nouvelle forme de charpente, qui est beaucoup plus aérienne que la précédente permet de gagner de l'espace et de stocker plus de récoltes à une époque où la population est en pleine croissance. Elle offre aussi l'avantage d'économiser le bois, désormais on calcule la taille des poutres utilisées.

Mais qui dit charpente aérienne et spacieuse, ingénieuse et élégante, offrant un maximum de volume sous la toiture, pense à la magnifique invention de Philibert Delorme au 16^e siècle: la charpente recomposée. En s'inspirant des techniques navales et de la construction des carènes de navire, ce génial architecte imagine une charpente arrondie en forme de coque de bateau renversée. Chacun des arcs qui soutiennent le toit, tels les côtes du squelette d'une baleine, est composé de petites planches superposées et décalées, découpées en arrondi et assemblées à l'aide de clous. Ce principe, qui est à l'origine de la technique du lamellé-collé utilisé encore aujourd'hui, Philibert Delorme l'a décrit en 1561 dans son « Traité sur la manière de bien bâtir à petits frais ». Manèges, halles au blé, maisons, certains édifices témoignent encore du

génie de ce précurseur, malheureusement peu reconnu par ses pairs. Ce n'est que deux siècles plus tard que les ingénieurs français redécouvrent ce type de charpente, qui réapparaît dans la construction. On en trouve ainsi huit exemples sur Genève, dont un à Cartigny, caché dans la grange de la ferme Wuarin en face du temple (cf. photo de couverture du présent bulletin).

Dans les constructions du 21^e siècle, les poutres métalliques remplacent parfois les traditionnelles poutres en bois, mais ce noble matériau a encore un bel avenir devant lui. Les techniques ont évolué et l'air du temps étant à l'informatique, les charpentes des édifices récents sont souvent calculées au millimètre près à l'aide de logiciels, puis taillées en usine par des machines numériques avant d'être assemblées à leur emplacement définitif, comme ce fut le cas pour la nouvelle école de Cartigny et la toute récente chèvrière du Champ-Courbe. On obtient ainsi des structures légères et élancées.

Je pourrais continuer et vous demander si vous saviez que les fenêtres à guillottes étaient typiques de Genève jusqu'au 19^e siècle, à partir duquel elles ont peu à peu été remplacées par les fenêtres à deux battants, venues de France ?

Mais ceci est une autre histoire...

Frédérique Bosshard Dériaz

A toutes et à tous, nous souhaitons un bel automne !

Le Conseil municipal

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin : Delphine Bolle de Paoli, Frédérique Bosshard Dériaz, Yves Cogne, Henrich Duriaux, Solange Guignard et Sema Kaderli.

Prochain bulletin : fin décembre 2007

COMMUNIQUE DES GROUPEMENTS VILLAGEOIS



L'été est à peine terminé que nos petits bouts de choux font déjà leur rentrée aux Cartiminois.

Comme chaque année, beaucoup de retrouvailles, de rires et aussi quelques pleurs pour la première séparation. Mais rassurez-vous, une fois ces moments d'émotion passés, c'est la joie qui reprend la place qu'elle occupe à longueur d'année dans ce cadre magique, en compagnie d'Anne, Carole et Carmen.

Le jardin d'enfants ouvre ses portes le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 heures à 11 heures 30.

Nous avons encore quelques places de libres et les jardinières se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Pour le Comité des Cartiminois, Paula BUCHS

sant "e" scalade

C'est reparti !

Tu as entre 6 et 12 ans... alors participe à **sant "e" scalade**.

Ce sont des entraînements qui auront lieu chaque semaine. Ils te prépareront le mieux possible à la 30^e Course de l'Escalade du samedi 1^{er} décembre 2007. Ils te feront découvrir en jouant les notions d'une bonne alimentation.

Tes parents et tes frères et sœurs seront les bienvenus pour t'accompagner et apprendre avec toi !

Où nous retrouver ?

Tous les lundis, dès le 24 septembre, à 16h30 devant la salle communale de Cartigny

C'est gratuit !

Pas besoin de t'inscrire.

Il suffit de venir habillé en tenue de sport et avec une bonne paire de baskets !

L'encadrement est assuré par des préparateurs physiques et des diététiciens professionnels.

Renseignements auprès de Carine Zach au 078 633 47 78.

PAROISSE DE LA CHAMPAGNE : AGAPE DE L'AMITIE

La paroisse protestante de la Champagne organise une Agape de l'amitié le samedi 27 octobre 2007 dès 18h30 à la salle communale de Cartigny.

Prix: Fr. 35.- par personne

Menu:

Festival de Kirr (le premier offert)

-

Buffet de crudités variées et sa terrine de lapin

-

Fondue Bacchus et sa couronne de riz

-

Plateau de fromages affinés

-

Sorbet aux pruneaux et son esprit

Pour faciliter la digestion, Roland, dit le clown, vous fera se tordre vos boyaux.

Et pour dimanche, offrez-vous une fleur et/ou une douceur à nos stands.

Inscription auprès de M. Charles Stalder, 022 756 17 10.

Pour le conseil de paroisse, le président Christoph Iselin



BIBLIOTHEQUE DE CARTIGNY

La bibliothèque se réjouit de vous accueillir, petits et grands, jeunes et moins jeunes, pour vous proposer ses livres.

Pour emprunter, rien de plus facile, il suffit de vous inscrire auprès de la responsable du prêt, d'accepter les termes du règlement de prêt et de le signer. C'est gratuit, sauf quand vous rendez vos livres avec plus d'une semaine de retard. Mais consolez-vous, vos petites pièces seront réinvesties dans l'achat de nouveaux ouvrages ! Et puis, si vous désirez prolonger le prêt d'un mois auquel vous avez droit, annoncez-le à la responsable, soit en passant à la bibliothèque, soit par téléphone (022 756 41 68)

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture, que nous vous demandons de respecter :

lundi	de 15h00 à 17h30
mardi	de 15h00 à 17h30
mercredi	de 15h00 à 17h30
jeudi	de 15h00 à 17h30
vendredi	fermé

Monique Christen, responsable de la bibliothèque



C'EST LA RENTRÉE

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore l'Association de la Bibliothèque de Cartigny (ABC), cette petite association, née en 2000 pour organiser des animations autour du livre et de la bibliothèque, invite des auteurs à venir présenter leurs ouvrages, des conteurs à venir se produire et propose des spectacles

pour les enfants. Elle organise aussi trois fois par an des après-midis de rencontre autour d'un livre et d'un goûter à la bibliothèque, ouverts à tout adulte intéressé.

Un petit comité de quatre personnes accompagnées de Monique Christen, responsable de la bibliothèque, se réunit quelques fois par an pour réfléchir aux animations possibles et les mettre sur pied, ce qui consiste essentiellement à prendre contact avec les intervenants. Ce petit comité est également ouvert à quiconque souhaiterait participer à l'organisation de ces manifestations. Toute suggestion de spectacle ou d'auteur à inviter est la bienvenue.

Toutes les animations d'ABC sont gratuites grâce à la subvention annuelle qu'elle reçoit de la Commune de Cartigny et à la cotisation de ses membres. Nous vous rappelons que vous pouvez soutenir notre association en devenant membre et en payant la cotisation annuelle de CHF 30.-. Votre qualité de membre vous permet d'assister à l'assemblée générale d'ABC et d'être mieux informé sur nos manifestations. Par contre, il n'est pas nécessaire d'être membre pour assister à nos animations.

Vous pouvez donc déjà retenir deux dates :

Mardi 16 octobre 2007 à 14h45 : Après-midi du livre à la bibliothèque de Cartigny avec la présentation du récit de **Marius Daniel Popescu**, « *La symphonie du loup* » (2007) paru aux éditions José Corti.

Mercredi 7 novembre 2007 à 15h00 à la bibliothèque : « *Les origanimaux* », spectacle de la **compagnie du CHAT-HUTTEUR**, contes et animation de pliages origami pour enfants dès 5 ans d'une durée de 45 minutes (sans inscription), suivi d'un **Atelier de pliages origami** pour max. 20 enfants d'au moins 7 ans (sur inscription à la bibliothèque).

Par ailleurs, nous aimerions réinviter le couple de conteurs lausannois, **Anne-Claude Laurent et François Cerny**, qui étaient venus lors de la fête de Cartigny 06 et qui s'étaient produits dans la grange de M. Barthassat. Beaucoup de personnes ont émis le souhait qu'ils reviennent tant ils avaient eu du succès. **Pour ce spectacle, nous cherchons un endroit rustique, style grange, atelier ou cave, qui puisse accueillir au moins 40 personnes, au printemps prochain. Qui pourrait nous mettre un tel endroit à disposition l'espace de quelques heures ?**

(Vous pouvez me joindre au 022 756 43 22).

Pour ABC, Frédérique Bosshard Dériaz

AMEUBLEMENT DU LOCAL DE JEUNES

Nous avons besoin de meubles pour notre local situé dans l'ancienne école. Qui nous donnerait un divan et une table basse, dont il n'a plus besoin ?

Cyril Dériaz (tél. 022 756 43 22)